

# Info

## VSAM

Verein Schweizer Armeemuseum  
Association du musée suisse de l'armée  
Associazione del museo svizzero dell'esercito  
Associazioni dal museum svizzer da l'armada



# Bulletin

N° 1/12

[www.musee-armee.ch](http://www.musee-armee.ch)



- **Invitation à la 34<sup>e</sup> assemblée ordinaire des membres, le samedi 28 avril 2012 à Berthoud (3)**
- Rapport annuel 2011 du président (4)
- Bilan, compte de résultats, budget (12)
- Assemblée des membres du 28 avril, point 9 de l'ordre du jour, propositions (15)
- Aperçu et perspectives du domaine des insignes (17)
- Les collections d'artillerie de la Confédération et leur histoire mouvementée (20)

## **Assemblée des membres de la VSAM, le 28 avril 2012 à partir de 9 heures, Berthoud, centre logistique (ex-PAA)**

### **Déplacement en voiture**

Autoroute A1, sortie n° 39, Kirchberg

Route principale n° 23, direction Berthoud (Burgdorf) – Langnau

A Berthoud, obliquer à gauche endessous du château, direction Heimiswil

Après le pont sur l'Emme, à droite direction le centre logistique

### **Déplacement en train**

Oltén dép. 08h06 (Zurich dép. 07h30, Bâle dép. 07h31)

Gare de Berthoud, arr. 08h38

Gare de Berthoud, dép. 08h46 (bus pour Heimiswil)

Arrêt «Burgdorf Ziegelei», arr. 08h50 (400 m à pied jusqu'au centre logistique)

Berne dép. 08h20 (S4) (Lausanne dép. 06h45, Brigue dép. 06h49, via Thoun-Konolfingen)

Berthoud arr. 08h43 (puis bus comme ci-dessus)

Liaisons identiques une heure plus tard. Dans ce cas, le temps à disposition pour prendre un café sera très mesuré.

Si vous avez encore à votre domicile des objets ou des documents que vous souhaiteriez remettre à l'Association du musée suisse de l'armée, à l'attention de la Fondation HAM, vous pouvez les apporter à l'assemblée. Vous pouvez également faire un envoi postal à l'adresse suivante: Fondation HAM, case postale 2652, 3601 Thoun, ou prendre contact avec le directeur, Martin Dudle, qui organisera un transport depuis votre domicile.

### **Rappels indus**

En décembre passé, des rappels ont été envoyés pour les cotisations de membres de 2010 et 2011. Une erreur s'est malheureusement produite lors du traitement des données relatives aux paiements des cotisations des membres, raison pour laquelle de nombreuses personnes qui avaient déjà payé leur cotisation ainsi que les membres à vie (cotisation unique) ont reçu des rappels. Nous déplorons cette faute et prions les membres concernés de bien vouloir accepter nos excuses. Nous avons pris les mesures nécessaires avec l'organisation de personnes handicapées chargée de l'envoi des rappels ainsi qu'au niveau de la saisie et du traitement des données au sein de l'association, pour garantir que de telles fautes ne se produiront plus.

### **Impressum**

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée. Le bulletin contient également les communications de la Fondation Matériel historique de l'armée suisse.

Editeur: Association du musée suisse de l'armée, case postale 2634, 3601 Thoun

Rédaction: Hugo Wermelinger, hugo.wermelinger@armeemuseum.ch

Traductions: GLOBAL TRANSLATIONS Sàrl en collaboration avec Clama AG

*Ancienne collection d'artillerie de Thoun: modèle d'un canon 12 cm, ordonnance 1869, fabriqué par F. Oppliger, Thoun. Voir l'article en page 20*

# Invitation

## à la 34<sup>e</sup> assemblée ordinaire des membres, le samedi 28 avril 2012 à Berthoud

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la 34<sup>e</sup> assemblée ordinaire des membres de la VSAM, au centre logistique de l'armée (ex-PAA) de Berthoud. Le programme prévu est le suivant:

09h00 Arrivée des membres,  
café et croissants  
10h15 Début de l'assemblée des membres  
12h15 Apéritif  
12h45 Repas de midi  
14h30 Visite de la collection de véhicules

- Des places de parc sont à disposition devant l'entrée du PAA. Vous trouverez dans l'encadré des indications plus détaillées ainsi que les heures d'arrivée des trains et les horaires des bus.
- Comme l'année passée, les participants francophones disposeront d'un service de traduction simultanée.
- Les coûts du café de bienvenue avec croissants et du repas de midi avec dessert et café s'élèvent à CHF 30.-. L'apéritif est pris en charge par la VSAM.
- Nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint, afin que nous puissions préparer correctement cette manifestation.

J'espère que vous serez nombreux à donner suite à notre invitation et je me réjouis de vous rencontrer à l'assemblée des membres.

Veuillez agréer, Mesdames,  
Messieurs, mes salutations les meilleures



Paul Müller, président de la VSAM

Ordre du jour

1. Salutations
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée des membres de 2011 (Info Bulletin 2/11 de la VSAM)
4. Rapport annuel 2011 de la VSAM (Info Bulletin 1/12 de la VSAM)
  - a) compléments du président
  - b) discussion, adoption
5. Fondation Matériel historique de l'armée suisse
  - a) information par le président du Conseil de fondation
  - b) information par le directeur de la Fondation HAM
6. Finances
  - a) comptes annuels 2011
  - b) rapport des vérificateurs pour 2011
  - c) adoption, décharge du comité
7. Elections
  - a) élection de l'organe de révision
8. Programme 2012
  - a) activités en 2012
  - b) budget 2012
  - c) discussion, adoption
9. Propositions
  - a) matériel de la VSAM
  - b) timbres des soldats
10. Divers

# Rapport annuel 2011 du président

## La VSAM en 2011

Nous pouvons être fiers du résultat de l'année 2011! Une fois de plus, nous tirons un bilan positif. Ce succès a commencé avec l'assemblée des membres du 7 mai 2011, à Thoune, réussie à tous égards. Avec ses installations techniques et un service gastronomique irréprochable, l'ancien manège sur le site de l'Expo s'est une fois de plus parfaitement prêté à l'organisation d'une telle manifestation. Le programme-cadre, qui comportait un intéressant exposé consacré à l'histoire militaire récente de la Suisse, présenté par M. Jürg Stüssi-Lauterburg, directeur de la bibliothèque militaire «Bibliothek am Guisanplatz», puis la visite de la collection de pièces dans la Nüsslihalle l'après-midi, a été très apprécié. Le procès-verbal de l'assemblée des membres a été publié dans le bulletin d'information 2/11.



*Le président Paul Müller ouvre la 33<sup>e</sup> assemblée des membres 2011 à Thoune*

Nos principales activités en 2011 ont été le soutien de la Fondation Matériel historique de l'armée suisse (HAM) et, conjointement avec cette dernière, la réalisation de nombreux travaux de relations publiques. Vu la situation actuelle concernant la poursuite du développement de l'armée, la crise finan-

cière, etc., nous avons ralenti quelque peu les activités visant la création d'un musée de l'armée.

Globalement: il y a de bonnes raisons de se réjouir! Ce succès n'a été possible que grâce à l'appui que se sont fourni mutuellement la VSAM et la Fondation, et au précieux travail bénévole de nos membres.

## Information sur la Fondation HAM

Le rapport annuel de la Fondation HAM contenait des informations détaillées sur la deuxième période d'activités, à savoir l'année 2010. Ce rapport annuel a été distribué aux membres de la VSAM présents à l'assemblée de 2011, à Thoune, et il a été mis en ligne sur l'Internet. Ce rapport a été très apprécié de toutes parts, et nous procéderons de la même manière cette année, ce qui signifie que vous recevrez le rapport annuel 2011 de la Fondation HAM lors de l'assemblée des membres de cette année, le 28 avril 2012, à Berthoud. Je me limiterai dès lors, ici, à un bref résumé.

L'exercice 2011 de la Fondation HAM s'est également très bien déroulé. Les travaux de mise en place se sont poursuivis avec énormément d'engagement.

Aussi bien le Conseil de fondation HAM que la direction de la Fondation HAM ont pu se concentrer sur l'accomplissement de leurs nombreuses tâches avec le même personnel que pendant l'exercice précédent. La fondation emploie aujourd'hui 21 personnes. Cet effectif relativement élevé est nécessaire

pour faire face à la montagne de travail en attente. Nous pensons qu'une fois le « rythme de croisière » atteint après la prise en charge initiale du matériel, les départs naturels dus aux retraits devraient permettre de réduire l'effectif du personnel à un niveau financièrement supportable à long terme. Toutefois, pour les années à venir, il s'agit de prendre en main le matériel attribué à la collection, d'en éliminer la part excédentaire, de développer l'infrastructure et d'installer la collection à son emplacement définitif. Le DDPS a prolongé la phase transitoire jusqu'à la fin de 2014.



*Transformation du bâtiment 118*



*Grande salle de réunion dans le bâtiment 113 rénové*

A Thouné, la transformation des bâtiments 113 et 118 a commencé en juin 2011. Entre-temps, nous avons pu emménager dans le bâtiment rénové qui abritait, jadis, le commandement des écoles de cadres (bâtiment 113). L'ex-entrepôt de pneus (bâtiment 118), qui fait actuellement l'objet d'une transformation complète, sera à notre disposition à partir du 2<sup>e</sup> trimestre de 2012. Ces transformations ont été présentées par Martin Dudle-Ammann, directeur de la Fondation HAM,

dans l'article intitulé « Du cheval à la collection », paru dans le bulletin 3/11. Le crédit nécessaire aux importantes transformations de l'ancienne régie des chevaux, notamment des deux bâtiments allongés des anciennes écuries, a été accordé par le Parlement en 2011. Nous comptons avec un démarrage des travaux en 2012. Indépendamment des activités de construction, les travaux concernant le matériel historique de l'armée ont été poursuivis de manière ciblée. Deux nouveaux collaborateurs sont venus renforcer l'équipe de Thouné dans les secteurs de l'inventaire et des armes.

L'exposition de l'équipement personnel ainsi que la halle de présentation des chars et de matériel d'artillerie continuent d'être très appréciées. Les armes antichars et de DCA peuvent par ailleurs être admirées dans le bâtiment du commandement de la régie des chevaux. Désormais, on y trouve en plus une exposition d'armes blanches et une autre consacrée au mousqueton / fusil long 11.



*La collection d'armes blanches et d'armes d'ordonnance dans son nouvel écrin*

A Berthoud, nous travaillons déjà aux emplacements et avec les infrastructures définitifs. La collection, forte de quelque 650 véhicules allant des fourgons aux véhicules ferroviaires en passant par des engins chenillés et des véhicules à pneus, est déjà en excellent état. Un grand nombre de véhicules ont été restaurés à Berthoud. Une autre activité a notamment consisté à trier le nouveau matériel entrant.

Du matériel excédentaire a pu être remis en mai et en août 2011 à des musées et collectionneurs intéressés, sur mandat du service central HAM, à l'occasion de deux grandes actions.

Conformément au concept de réalisation, nous avons pu vider en 2011 toute une série de sites extérieurs (Le Boiron près de Morges, Höfen, Kerns) et les restituer au DDPS. Un important matériel reste néanmoins entreposé dans des arsenaux et d'autres ouvrages, tels que Kägiswil, Klus et Hämelbach.

Cet immense travail fourni par l'ensemble du personnel mérite beaucoup de reconnaissance et notre gratitude!

### **Activités du comité de la VSAM**

Le comité, de composition inchangée, a siégé à quatre reprises pendant l'exercice écoulé. Il a traité principalement des points suivants:

- manifestations auxquelles a pris part la VSAM;
- membres de la VSAM;
- prestations au bénéfice de la Fondation HAM (collaborateurs bénévoles, visites et manifestations);
- projets «timbres des soldats» et «livres»;
- journées portes ouvertes et exposés;
- présentation de la VSAM en collaboration avec la Fondation HAM;
- bulletins d'information;
- vente d'insignes et de livres;
- finances.

J'ai pu m'appuyer sur le soutien efficace de mes collègues du comité. Je tiens notamment à mentionner Henri Habegger, qui reste à notre disposition avec un exceptionnel engagement comme vice-président de la VSAM. J'adresse également des remerciements particuliers à Martin Dudle-Ammann, directeur de la Fon-

dation HAM, qui fait lui aussi preuve d'un remarquable engagement pour la direction opérationnelle de la fondation et pour sa représentation au sein du comité. En raison de la vacance dans le domaine RP/communication, Hugo Wermelinger, spécialement, a abattu un énorme volume de travail. Il a de nouveau été assisté ponctuellement par Hansruedi Schneider, ancien membre du comité.

### **Soutien de la Fondation HAM par la VSAM**

L'année passée aussi, nous avons appuyé la Fondation HAM avec un grand nombre de bénévoles.

En outre, et conformément à la décision de l'assemblée des membres, la VSAM a versé à la Fondation HAM un montant de Fr. 10 000.– pour couvrir des dépenses qui ne peuvent pas être imputées au mandant, le DDPS, et qui devraient, sans cela, être financées à charge du capital de la Fondation.

Le travail des bénévoles a été réparti sur l'ensemble de l'année, dans le cadre de plusieurs engagements, à savoir:

- Domaines dans lesquels travaillent des bénévoles de longue date que nous tenons à mentionner particulièrement:
  - traitement et inventaire de la bibliothèque avec un effort particulier dans le domaine timbres-poste militaires, par Hansrudolf von Gunten et Peter Blaser;
  - tri des munitions de petits calibres par Toni Zindel et Ueli Geiger;
  - traitement et inventaire de la collection de photographies et de graphiques par Marc Imobersteg;
  - tri et inventaire de la collection de badges A 95 par Arthur Schöfecker;
  - tri et inventaire de la collection d'états de détail par Jürg Wernli.

- Travaux périodiques de bénévoles avec des groupes de travail dans les différents domaines ci-après, les postes étant préparés sous la conduite experte de nos spécialistes:
  - munitions (calibres moyens et gros calibres);
  - matériel vétérinaire;
  - matériel de maréchalerie de campagne;
  - instruments de musique;
  - logistique;
  - insignes et passants d'épaule;
  - tri de règlements et de documents;
  - documentation de véhicules;
  - maintenance de véhicules.

### **Projet «timbres des soldats»**

La genèse et le concept des activités concernant notre collection de timbres des soldats vous ont été présentés dans le détail dans le bulletin 2/11. En raison d'un léger retard dans la mise à disposition d'un local adéquat, les travaux n'ont pu commencer qu'à la mi-décembre de l'année passée.

Les travaux relatifs à la collection de timbres des soldats de la «Bibliothek am Guisanplatz», y compris l'inventaire, ont très bien démarré et seront vraisemblablement terminés à la fin février 2012. La collection de timbres des soldats du Musée de la communication sera ensuite traitée.

Dans le cadre de l'élaboration du concept d'activités, on nous a informé que le célèbre collectionneur de timbres des soldats Willi Graber, de Gränichen, était décédé à la fin de 2010, laissant à sa famille une extraordinaire collection de timbres des soldats de la Deuxième Guerre mondiale. Pour respecter l'esprit qui a présidé à l'activité du défunt, la collection devrait être conservée dans son intégralité, c'est pourquoi la famille a soumis

une offre avantageuse en vue de la vente à l'Association du musée suisse de l'armée. Le spécialiste des timbres des soldats Peter Blaser, qui travaille pour nous à titre bénévole, a examiné dans le détail cette collection et est arrivé à la conclusion que la collection Graber est un objet d'importance nationale. Pour cette raison, le comité de l'Association du musée suisse de l'armée a décidé de s'efforcer d'acquérir cette collection pour l'intégrer dans les travaux en cours en rapport avec le concept mentionné. Cette collection pourrait, de cette manière, devenir une propriété publique dont le suivi serait assuré par la Fondation HAM. Les nombreux doubles que comporte la collection Graber permettraient également de combler des lacunes des collections de la «Bibliothek am Guisanplatz» et du Musée de la communication.

Pour donner suite à cette possibilité, nous avons contacté de nombreuses organisations, notamment toutes les Fondations Winkelried, en leur demandant de contribuer à la réalisation de ce projet. Un tiers des réponses, environ, sont encore en suspens. Bien que nous ayons reçu d'importantes promesses de soutien, il nous manque encore environ 230 000 francs pour arriver au montant total requis, c'est pourquoi nous nous permettons de demander l'appui de nos membres, en les priant de requérir aussi le soutien de leurs proches et connaissances. Nous remettons volontiers la documentation, sur demande.

### **Projets «livres»**

Nous avons déjà publié plusieurs ouvrages dans le cadre des activités en rapport avec l'héritage matériel de notre armée. En 2009, nous avons été particulièrement honorés par la décision de l'auteur connu Carl Hildebrandt de nous choisir pour l'édition de

son livre «Das Ordonnanzrad», consacré à la bicyclette d'ordonnance. Juste avant Noël de l'année passée, le deuxième tome de cet ouvrage était prêt à la livraison, ce qui aura sans doute réjoui plus d'un collectionneur ou passionné de bicyclette lors de l'ouverture des cadeaux!

Les projets de livres suivants sont actuellement en cours:

- «Fahrzeuge der Schweizer Armee» (Véhicules de l'armée suisse), par une équipe dirigée par Markus Hofmann; il s'agit d'une réédition élargie du livre paru en 2000 sous le même titre. Devenue ouvrage de référence, cette publication est épuisée depuis longtemps;
- «Das Ordonnanzrad in der Schweizer Armee 1946 bis heute» (La bicyclette d'ordonnance dans l'armée suisse de 1946 à aujourd'hui), par Carl Hildebrandt; il s'agit du troisième tome de la série «Das Ordonnanzrad der Schweizer Armee»;
- «Geschichte der persönlichen Verpflegungsutensilien der Schweizer Armee» (L'histoire des ustensiles de cuisine personnels dans l'armée suisse), par une équipe d'auteurs, à partir de différents articles parus dans des bulletins ces années passées.

Il va de soi que nous acceptons volontiers les contributions d'auteurs, aussi bien pour le bulletin d'information qu'en vue de la publication ultérieure de livres. Contactez-nous pour un premier entretien.

### **Effort sur les relations publiques**

En 2011, nous avons marqué l'effort une fois de plus sur les travaux de relations publiques. Il s'est souvent agi d'activités communes à l'Association et à la Fondation.

Les deux institutions tirent ainsi à la même corde pour une bonne cause!

### **Bulletin d'information de la VSAM**

Le bulletin d'information est de nouveau paru à trois reprises. En plus des parties officielles (rapport annuel, procès-verbal, etc.) et des nouvelles, les membres de la VSAM y trouvent des informations circonstanciées sur les activités de la Fondation HAM. Martin Dudle-Ammann a présenté nos activités de construction à Thoune. Les intéressants articles de Henri Habegger («Assainissement de la collection des pièces d'artillerie», «Les fresques dans le manège de l'ancienne régie des chevaux», «L'histoire des ustensiles de cuisine personnels dans l'armée suisse, parties 1 et 2», «Les timbres des soldats» et «Pièces de l'artillerie suisse de montagne») ont été une nouvelle contribution importante à la diffusion des aspects matériels de l'histoire de notre armée.



*Les conférences de la VSAM attirent toujours de nombreux auditeurs*

### **Conférences de la VSAM**

Les conférences organisées par la VSAM ont de nouveau été très appréciées; présentées en soirée, elles ont attiré à chaque fois de 50 à 75 personnes.

24.02.2011 Histoire de la défense antichars sur la rive droite du lac de Thoune (barrage de Beatenbucht), Hans-Rudolf Schoch;



- 28.04.2011 Histoire de l'ancienne régie des chevaux, Henri Habegger et Martin Dudle-Ammann;
- 23.06.2011 Centenaire des Organisations des troupes de l'armée, Jürg Keller;
- 18.08.2011 Restauration de chars et chariots anciens de l'armée, Michiel Brunott et Ludovic Rumo (cet exposé a été le premier à être présenté à Berthoud);
- 28.10.2011 La genèse de la cartouche 11 pour fusil et le centenaire du fusil d'infanterie et du mousqueton d'ordonnance 1911, Anton Zindel et Ulrich Stoller;
- 15.12.2011 Tenues de camouflage de l'armée suisse, Andreas Laubacher.

Le but de ces exposés organisés par la VSAM est de faire mieux connaître les activités de la Fondation HAM à un plus large public. Ainsi, les collaborateurs de la fondation ont aussi la possibilité de présenter au public leur domaine de travail de même que des thèmes choisis. D'autre part, la VSAM dispose, avec cet instrument, d'une plate-forme utile pour les contacts avec le public et pour la publicité. Le comité de la VSAM a décidé de poursuivre ce cycle de conférences en 2012. Le programme des conférences était encarté dans le bulletin 3/2011.



Les deux restaurateurs de la Fondation HAM, Michiel Brunott (à gauche) et Ludovic Rumo, ont expliqué l'art de restaurer les anciens chars de l'armée au mois d'août à Berthoud

Les comptes rendus détaillés des conférences qui ont eu lieu, de même que le programme du cycle de conférences de 2012, sont disponibles sur notre site Internet ([www.musee-armee.ch](http://www.musee-armee.ch), VSAM, rubrique news).



Hans-Rudolf Schoch relate l'histoire de la défense antichar sur la rive droite du lac de Thoune

## Visites

Les groupes de visiteurs sont aussi toujours plus nombreux. Mentionnons notamment la visite des autorités communales de Berthoud, Heimiswil, Kirchberg, Krauchthal, Lyssach, Oberburg et Wynigen, le 16 novembre 2011 à Berthoud.

A Thoune, nous avons accueilli au total 2050 visiteurs. De son côté, le domaine d'activités de Berthoud en a reçu 2600. La Fondation HAM a donc reçu, au total, la visite de 4650 personnes.

## Expositions

L'année passée, la VSAM et la Fondation HAM ont soutenu les expositions externes suivantes:

- Musée de l'arsenal de Schaffhouse, exposition spéciale «Nouveau but!», consacrée à l'évolution de l'artillerie suisse;
- Fondation Espace Ballon, Château-d'Œx, exposition de ballons ;
- Air Force Center Dübendorf, exposition d'anniversaire;

- Fort d’artillerie de Faulensee, 10<sup>e</sup> anniversaire;
- Arsenal d’Aarau, présentation de lampes et lanternes dans l’espace d’entrée;
- 4<sup>e</sup> concentration internationale de véhicules militaires de Full-Reuenthal, shop et modèles;
- Concentration Saurer, divers véhicules;
- Concentration de véhicules à Eptingen, divers véhicules;
- Rencontre des officiers généraux retraités à Othmarsingen, divers véhicules;
- Salon «Basler Herbstmesse», Pinzgauer ambulance;
- Exposition spéciale consacrée au mousqueton 11 dans nos propres locaux;
- Mise en place d’une exposition d’artillerie dans le manège en vue de notre assemblée des membres;
- Musée militaire suisse Full, objets en rapport avec les troupes d’aérostiers.

### **Internet, prospectus, médias, annonces**

Les travaux de relations publiques ont été soutenus dans une mesure déterminante par:

- le site Internet complet continûment actualisé,
- les nombreuses annonces et les comptes rendus des médias,
- les nombreuses annonces parues dans la presse locale et dans des revues militaires.

### **Visions d’avenir**

La création de la Fondation HAM et la réalisation de la collection systématique nous permettent d’atteindre une part importante de la raison d’être de notre association. La VSAM est ainsi devenue l’association promotionnelle de la Fondation HAM.

Toutefois, les statuts de la VSAM prescrivent aussi à cette dernière de s’engager pour la création d’un musée suisse de l’armée. Selon notre conception, un musée de l’armée ne devrait pas simplement être un musée du matériel militaire, mais servir à présenter aux visiteurs l’histoire de l’armée en l’illustrant au moyen de matériel choisi de la collection. Nous sommes conscients que, si la collection systématique en vue de la sauvegarde du bien culturel de la Suisse que constitue le matériel historique de l’armée suisse est une tâche de la Confédération, un musée de l’armée devrait être financé en première ligne au moyen de fonds privés. La Confédération devrait toutefois aussi être intéressée à un musée de l’armée et contribuer au moins partiellement à la réalisation d’un tel projet.

Le 23 octobre 2010, le comité de la VSAM et le Conseil de fondation HAM ainsi que la direction de cette dernière se sont retrouvés pour un séminaire d’une journée. Ensuite, des possibilités et plans d’activités ont été traités par une petite équipe, mais les travaux à ce sujet ont été gelés, du moins pour l’instant. En effet, les discussions concernant la poursuite du développement et le financement de l’armée, de même que la crise financière mondiale qui sévit actuellement, ne sont pas un terrain favorable pour faire progresser rapidement notre projet. De plus, nous nous concentrons actuellement sur le soutien à la Fondation HAM, en veillant à ne pas mettre en danger la mise en œuvre de ses activités par des discussions supplémentaires portant sur un musée de l’armée. Aujourd’hui, il est absolument impossible de dire s’il existera un jour un musée de l’armée et, si oui, sous quelle forme. Une alternative pourrait consister dans le développement optimal de la collection systématique pour la rendre présentable. Nous ne sommes pas

encore si loin mais, dans quelques années, les membres de la VSAM devront décider s'ils veulent se satisfaire d'une présentation optimale de la collection systématique, ou si la création d'un musée de l'armée reste un objectif.

## Remerciements

Nous pouvons tirer le bilan d'une année d'activités très réussie. Nous avons atteint aujourd'hui un niveau que nous aurions difficilement cru possible il y a quelques années. Par conséquent, j'attache beaucoup d'importance à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce succès. Je tiens à remercier le chef du DDPS et le chef de l'armée pour le soutien à notre activité. Des remerciements particuliers vont aussi à l'Office central du matériel historique de l'armée suisse et à son comité consultatif ainsi qu'à tous les services participants du DDPS, c'est-à-dire l'Etat-major de l'armée, la Base logistique de l'armée, le centre d'infrastructures de Thounet et armasuisse, pour la bonne coopération.

Je remercie mes collègues du comité de la VSAM et du Conseil de fondation HAM pour leur excellent soutien. Je remercie tout spécialement pour leur remarquable engagement Henri Habegger, 1<sup>er</sup> vice-président de la VSAM, de même que Martin Dudle-Ammann, directeur de la Fondation HAM. Je remercie ensuite notre personnel et tous les collaborateurs engagés et bénévoles. Ils sont l'âme de notre association! Finalement, je remercie naturellement aussi tous les membres de notre association pour leur soutien!



A handwritten signature in black ink that reads "Paul Müller". The signature is written in a cursive, flowing style.

Paul Müller, président

# Bilan

au 31 décembre 2011

	2011	2010	2009
<b>ACTIF</b>			
Liquidités	287 774.87	249 322.96	259 791.71
Avoirs auprès de tiers	8 905.00	10 315.00	10 315.00
Avoirs impôt anticipé	515.55	293.70	88.21
Stock de marchandises	20 000.00	20 000.00	1.00
<b>Actif circulant</b>	<b>317 195.42</b>	<b>279 931.66</b>	<b>270 195.92</b>
Fonds	1.00	1.00	1.00
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>317 196.42</b>	<b>279 932.66</b>	<b>270 196.92</b>
<b>PASSIF</b>			
Engagements envers des tiers	77 512.06	75 535.46	70 114.81
Provision pour entretien des expositions	15 000.00	15 000.00	15 000.00
<b>Capital étranger</b>	<b>92 512.06</b>	<b>90 535.46</b>	<b>85 114.81</b>
Fonds liés:			
– charges de planification à titre onéreux	150 000.00	150 000.00	100 000.00
– garantie du patrimoine du musée	39 397.20	35 082.11	33 471.05
Excédent de recettes	35 287.16	4 315.09	51 611.06
<b>Capital propre</b>	<b>224 684.36</b>	<b>189 397.20</b>	<b>185 082.11</b>
<b>Total du passif</b>	<b>317 196.42</b>	<b>279 932.66</b>	<b>270 196.92</b>

# Compte de résultats

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011

	2011	Budget 2011	2010
<b>RECETTES</b>			
Cotisations des membres et dons	94 064.75	95 000.00	91 584.75
Cotisations de membres à vie	1 000.00	1 000.00	3 500.00
Intérêts et revenus du capital	1 616.50	800.00	852.40
Boutique VSAM	11 074.91	7 200.00	4 648.85
Recettes extraordinaires*	28 284.25	0.00	0.00
<b>Total des recettes</b>	<b>136 040.41</b>	<b>104 000.00</b>	<b>100 586.00</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration, frais divers	12 907.68	25 000.00	21 876.40
RP, bulletin d'info, Internet, annonces	60 037.60	55 000.00	52 127.71
Contacts avec l'armée et des musées	1 305.00	500.00	305.00
Entretien du fonds	16 502.97	13 000.00	11 961.80
Cotisation Fondation HAM**	10 000.00	10 000.00	10 000.00
<b>Total des dépenses</b>	<b>100 753.25</b>	<b>103 500.00</b>	<b>96 270.91</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>35 287.16</b>	<b>500.00</b>	<b>4 315.09</b>

\*Paiement du décompte final de l'exercice 2008 provenant des conventions de prestation avec le DDPS à hauteur de Fr. 38'284.25, moins la créance nette de cette facturation de Fr. 10 000.-.

\*\*Dans l'exercice sous revue, la cotisation à la Fondation matériel historique de l'armée suisse de Fr. 10 000.- par an est comptabilisée pour la première fois séparément. Avant, ce montant était compris dans le poste «Entretien du fonds».

# Budget

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012

	2012	2011	2010
<b>RECETTES</b>			
Cotisations des membres et dons	95 000.00	94 064.75	91 584.75
Cotisations de membres à vie	1 000.00	1 000.00	3 500.00
Intérêts et revenus du capital	1 500.00	1 616.50	852.40
Boutique VSAM	5 000.00	11 074.91	4 648.85
Recettes extraordinaires	0.00	28 284.25	0.00
<b>Total des recettes</b>	<b>102 500.00</b>	<b>136 040.41</b>	<b>100 586.00</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration, frais divers	13 500.00	12 907.68	21 876.40
RP, bulletin d'information, Internet,	60 000.00	60 037.60	52 127.71
Contacts avec l'armée et des musées	1 500.00	1 305.00	305.00
Entretien du fonds	16 500.00	16 502.97	11 961.80
Cotisation Fondation HAM	10 000.00	10 000.00	10 000.00
<b>Total des dépenses</b>	<b>101 500.00</b>	<b>100 753.25</b>	<b>96 270.91</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>1 000.00</b>	<b>35 287.16</b>	<b>4 315.09</b>

# Assemblée des membres du 28 avril, point 9 de l'ordre du jour, **propositions**

## Point 9 a de l'ordre du jour, matériel de la VSAM

Après la fermeture de l'exposition «Kriegsmuseum» (Musée de la guerre) au château de Schadau, en 1961, le matériel historique de la Société du musée de l'armée a été repris à titre fiduciaire par le DMF et entreposé principalement à l'arsenal de Lyss.

A partir du début des activités de la VESARM (Association pour la création d'un musée suisse de l'armée) puis de l'actuelle VSAM (Association du musée suisse de l'armée), ce matériel a été repris dès 1995, dans la mesure où il existait encore, et il a été mis à disposition comme fonds de la collection systématique de matériel historique de l'armée suisse. Pendant les 20 dernières années, ce fonds a été complété par de nombreuses donations et par des achats.

Vu l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions relatives au matériel historique de l'armée, le 1<sup>er</sup> janvier 2009, et la stabilisation de la situation qui s'en est suivie, il se pose pour la VSAM la question de l'éventuel transfert de propriété de son matériel à la Confédération, de même que la question du «comment» si ce transfert se réalise. D'une part, une telle mesure clarifierait les rapports de propriété et, d'autre part, elle réglerait la responsabilité de l'entreposage et de l'entretien.

Après un examen circonstancié des possibilités, le comité de la VSAM a décidé de soumettre la proposition suivante à l'assemblée des membres du 28 avril 2012:

**L'assemblée des membres octroie au comité de la VSAM la compétence de régler de manière adéquate le transfert à la Confédération de la propriété du matériel de l'association.**

Fondamentalement, il est prévu de transférer à la Confédération la propriété de la totalité du matériel conforme au concept de collection du DDPS, et que l'ensemble de ce matériel soit intégré dans la collection de matériel historique de l'armée suisse. Les exceptions devant être réglées par le comité concernent notamment le matériel excédentaire, les timbres des soldats (procédure jusqu'à la remise à la collection de la Confédération conformément à un concept distinct), de même que les parties de la collection qui ne tombent pas dans le champ d'activités couvert par le concept de collection du DDPS.

**Point 9 b de l'ordre du jour, proposition d'acquisition d'une collection partielle de timbres des soldats**

Conjointement avec la Bibliothek am Guisanplatz (BIG – ex-Bibliothèque militaire) et le Musée de la communication (ex-Musée des PTT), l'Association du musée suisse de l'armée élabore actuellement un inventaire des trois collections publiques de timbres des soldats et s'efforce de compléter les collections existant sur ces sites. Ces travaux sont réalisés sur la base d'une convention conclue entre les trois institutions. Le concept relatif aux timbres des soldats et les activités en découlant vous ont été présentés dans le rapport annuel de cette année du président, de même que dans le bulletin 2/2011.

La famille du célèbre collectionneur de timbres des soldats Willi Graber, de Gränichen, décédé en 2010, est propriétaire d'une collection exclusive de timbres des soldats. Pour respecter l'esprit qui a présidé à l'activité du défunt, cette collection devrait être conservée dans son intégralité, c'est pourquoi la famille a soumis une offre pour la vente à l'Association du musée suisse de l'armée. De l'avis du spécialiste des timbres des soldats Peter Blaser, cette collection constitue un objet d'importance nationale. Pour cette raison, le comité de l'Association du musée suisse de l'armée a décidé de s'efforcer d'acquérir cette collection pour l'intégrer dans les travaux en cours en rapport avec le concept mentionné. Cette collection pourrait, de cette manière, devenir une propriété publique dont le suivi serait assuré par la Fondation HAM.

Vu cette situation, nous avons demandé le soutien de nombreuses fondations et institutions pour contribuer à l'achat de cette

collection de timbres des soldats de la Deuxième Guerre mondiale. Parallèlement, une convention nous accordant du temps jusqu'au milieu de l'année en cours pour trouver des sponsors pour les Fr. 300 000.– nécessaires à l'acquisition de cette collection de timbres des soldats de la Deuxième Guerre mondiale a été conclue avec la famille du défunt. Il a également été prévu que, si cette acquisition se réalise et si la proposition est approuvée par l'assemblée des membres 2012, la VSAM aura la possibilité d'acquérir également la totalité des timbres des soldats de la Première Guerre mondiale ainsi que les doubles pour un montant de Fr. 30 000.–, ce qui permettrait de procéder aux échanges requis avec les autres institutions pour réaliser le concept. Selon les indications du conseiller spécialisé, on peut admettre qu'une fois l'action terminée, la VSAM pourra aliéner le solde de doubles à prix coûtant, voire en réalisant un bénéfice.

Par conséquent, la proposition suivante est soumise à l'assemblée des membres du 24 avril 2012:

**L'assemblée des membres confère au comité de la VSAM le pouvoir d'acquérir la collection de timbres des soldats de la Première Guerre mondiale et les doubles pour un montant de Fr. 30 000.–, à la condition que le financement de l'achat de la collection Graber réussisse.**



# Aperçu et perspectives du domaine des insignes

Il est notoire que les divers domaines de collection de la Fondation HAM présentent des degrés d'organisation très différents. Certains groupes d'objets bénéficient déjà d'un noyau de collection, d'autres ne doivent faire l'objet que d'une restructuration partielle. Un troisième groupe doit être réorganisé de fond en comble. Le domaine des insignes fait partie de ce dernier. Le bref rapport qui suit sert à fournir au lecteur un aperçu et une vue d'ensemble des travaux de restructuration des 14 mois écoulés ainsi que de leurs objectifs à moyen et à long terme.



*Etat général de la collection en automne 2010, à titre d'exemple*

## Etat des lieux

J'ai endossé la responsabilité pour le domaine spécialisé des insignes et du matériel particulier de la Fondation HAM en novembre 2010. J'ai fait face à ma nouvelle tâche sans préjugé aucun et avec une grande motivation. M<sup>me</sup> Vania Keller, qui m'a précédé dans cette mission, m'a familiarisé dans les grandes lignes avec ma future activité au

cours d'une période transitoire de 10 jours. En même temps, mon directeur me confia la mission de procéder à une nouvelle analyse du domaine des insignes et de développer un concept de base correspondant.



*Enfouis dans le matériel en vrac – les corps de troupe les plus divers et donc une partie de l'histoire de l'armée suisse entre 1949 et 2004*

Les énormes volumes d'insignes successivement confiés à la VSAM au cours des dernières années avaient pu, moyennant un grand engagement et d'innombrables premiers tris faits par des bénévoles, des auxiliaires et du personnel de CR, être réduits à des proportions raisonnables. On procéda, du moins en partie, également à des tris plus fins. Après une première évaluation globale des stocks, on constata que les collections de référence disponibles sont traitées de manière insuffisante. Uniquement la collection partielle Badge 95 pourra, sous sa forme actuelle, être intégrée avec quelques adaptations au concept de collection.

## Concept

Cette situation initiale exigea une structure et une conception fondamentalement nouvelles. Les critères principaux suivants étaient déterminants pour l'élaboration du concept de base du domaine des insignes :

- Concept de collection du DDPS 2007
- Directives ICOM (Conseil international des musées)
- Prise en compte de tous les paramètres en matière de muséologie et de conservation
- Prise en compte des besoins à long terme des groupes d'utilisateurs éventuels
- Besoins en matière de surfaces, stockage, exploitation et mise en valeur pour la science
- Présentation et inventoriage de la collection

A eux seuls, ces critères déterminaient déjà en grande partie la mission et les objectifs. Il s'agissait désormais de développer des propositions de méthode de travail et de transposition susceptibles de déboucher sur des mesures contraignantes. Parallèlement à l'évaluation détaillée des stocks, des tests de triage ainsi que l'étude des sources disponibles se révélèrent très instructifs. On trouva aussi plusieurs solutions par la comparaison avec d'autres collections de nature et structure similaires, entre autres à l'étranger également. Il va sans dire qu'il s'agissait fondamentalement et toujours de trouver des solutions respectant les critères en matière de muséologie et de conservation mais qui tenaient également compte des coûts. Je désire, ici, adresser mes remerciements à Andreas Laubacher ainsi qu'à Jürg Burlet

pour leur appui tout au long de cette phase importante du projet.



*Il fallait de l'endurance et de la concentration pour trouver l'objet recherché moyennant des listes mises au net journellement*

## Mise en œuvre

Ainsi élaboré, le «concept de base pour la collection systématique des insignes» définit désormais tous les critères décisionnels et les processus devant être appliqués, il fixe les standards de manière impérieuse, et – ce qui est très important – il rend compréhensibles tous les processus. Dès mars 2011, on développa sur cette base le premier concept de travail concret et l'on choisit pour son application le domaine des «passants d'épaule de la troupe, ordonnance 49». Le choix du groupe d'objets le plus important sur le plan du nombre exigea l'engagement de personnel de CR et de bénévoles pour atteindre les objectifs établis. Au cours de divers engagements qui eurent lieu de juin à septembre 2011, on procéda au tri rigoureux d'environ six tonnes de matériel en vrac, avant tout des numéros isolés. A cette occasion, le concept de travail et surtout la garantie de la qualité des processus de travail ont largement fait leurs preuves. C'est ainsi que de nombreuses lacunes ont déjà pu être comblées. En outre, nous avons pu sauver de nombreux spécimens rares ou exotiques et bien plus de 900 passants d'épaule d'ordonnance 26/40.



*Marchandise en vrac surnuméraire*

Depuis le mois d'octobre 2011, le matériel déposé à l'occasion de ces tris nous permet de procéder à l'établissement définitif de la collection. Ces travaux seront probablement en grande partie achevés lors de la parution de ce rapport. Actuellement, la Fondation HAM dispose pour la première fois d'une liste de tous les passants d'épaule d'ordonnance 49 de la troupe se trouvant physiquement dans ses états. Cet inventaire de travail devrait, surtout pour les collectionneurs, être inédit, intéressant et utile. En effet, jusqu'à ce jour, on ne disposait dans ce domaine pratiquement d'aucune information. Pour le moment, nous partons du principe que la collection HAM abrite bien plus de 90% des passants d'épaule existant dans toutes les armes et tous les services. Il est dans l'intérêt et dans la mission de la fondation de combler progressivement les lacunes encore présentes. Pour entamer une collaboration élargie, nous avons pour la première fois recherché le contact avec les amateurs et les collectionneurs, à travers une petite exposition à l'occasion de la bourse d'objets militaires qui doit avoir lieu le 10 mars 2012 à Wald. C'est évidemment bien volontiers que je répondrai également à l'avenir à des questions de détail concernant le concept de collection et les projets dans le domaine des insignes en général.



*C'est ainsi que se présente la collection d'étude définitive «Passants d'épaule de la troupe ord. 49» de la Fondation HAM en mars 2012*

## **Perspectives 2012**

Dans cet esprit, nous nous attaquons au traitement analogue des passants d'épaule d'ordonnance 26/40. De plus, nous effectuerons notre déménagement dans les nouveaux locaux situés dans le bâtiment 118 où nous espérons également pouvoir mettre à l'abri, cette année encore, la collection «Insignes de corps de troupe Badge 95». La collaboration accrue, comme nous l'avons évoquée plus haut, et l'échange avec les collectionneurs et les musées dans le domaine des insignes constitue un centre de gravité supplémentaire.

Herbert G. Baschung

# Les collections d'artillerie de la Confédération et leur histoire mouvementée

## Introduction

Dans le cadre du traitement de la collection du matériel historique de la Confédération, la collection de l'artillerie revêtait une signification particulière, car elle illustre de manière exemplaire l'attitude au cas par cas de la Confédération face aux objets de collections historiques. On trouve ci-après une citation en provenance du «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la création d'un musée national suisse du 31 mai 1889»:

*Le 9 juillet 1883, M. Sal. Vögelin, qui malheureusement nous a quittés prématurément, attirait l'attention du Conseil sur le grand dommage spirituel et matériel qu'a subi la Suisse parce qu'elle n'a pas pris assez soin de ses antiquités historiques et de ses monuments d'art. Il exposa l'influence massive qu'exerce la démonstration plastique de l'histoire d'un peuple sur l'ensemble de son orientation intellectuelle et de sa détermination. Il cita nos pays voisins tels que l'Allemagne, l'Autriche, la France, les Pays-Bas, l'Angleterre, le Danemark, la Scandinavie, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Russie et même l'Égypte, où des musées nationaux, servant à collectionner et à conserver des monuments importants des époques révolues de leur histoire et de leur culture, ont été créés pour faire honneur au passé, pour prendre une influence vivante sur le présent. Et comment, à l'opposé, la Suisse a, sans compréhension ni pitié, laissé emmener, vendre à vil prix et laissé se délabrer les trésors de son fabuleux passé historique et artistique. C'est avec une tristesse croissante que l'on apprend dans tout le pays la nou-*

*velle des ventes toujours réitérées de tels trésors à l'étranger. Et il est ressenti de manière toujours plus pénible qu'à travers ces dilapidations sans fin, nous perdons non seulement une partie extrêmement précieuse de notre patrimoine mais qu'on inflige un préjudice à l'honneur national. L'existence de ces ventes d'antiquités suisses qui, si elles sont généralement déplorées et souvent condamnées, restent néanmoins interminables, prouve cependant que ni nos nombreuses associations d'antiquités, ni les autorités cantonales et locales, ne sont en mesure d'infléchir, par leurs propres moyens, le cours de ce fléau.*

Le 27.6.1890 suivit alors l'arrêté fédéral sur la création du Musée national avec son siège à Zurich. Cependant, celui qui croit que l'héritage matériel de notre armée sera, dès cet instant, lui aussi conservé de manière minutieuse et systématique pour la postérité, sera rappelé à la réalité fédérale par le développement des 120 années qui suivirent. Pour la première fois, le 12 juin 2009, le Parlement désigna, par la promulgation de la nouvelle loi sur les musées et les collections, le matériel historique de l'armée comme étant un bien culturel de la Suisse.

C'est grâce aux collections de nombreux particuliers et d'associations qu'il a malgré tout été possible de conserver un nombre respectable d'objets qui peuvent désormais être successivement rendus accessibles à un public intéressé. Il est dans la nature des choses que la collection des particuliers reste fortement limitée en ce qui concerne les grands objets – comme les pièces d'artillerie.

Dans l'article qui suit, j'essaie de démontrer les «itinéraires», complexes et à travers de multiples stratifications, des divers objets et collections à l'exemple du matériel de l'artillerie. Au cours d'un processus qui dura plusieurs années, j'ai eu accès auprès de différentes instances à des dossiers qui, à mon étonnement, étaient encore disponibles et j'ai pu exploiter la documentation se trouvant aux Archives fédérales. Je désire remercier chaleureusement les responsables respectifs du Musée national à Zurich, du Musée militaire vaudois à Morges, du Musée Altus Zeughaus à Soleure ainsi que du Musée historique Berne. Sans l'ouverture de leurs archives resp. de leurs registres, il n'aurait pas été possible d'effectuer des recherches ciblées.

Dans une première partie, je présente brièvement les institutions actives dans le domaine des collections de l'artillerie ainsi que leurs relations mutuelles les plus importantes. Dans une seconde partie, j'ai tenté d'expliquer sous la forme d'un tableau (voir pages 30/31, uniquement en allemand) les processus complexes et les connexités sur l'axe du temps.

Le plus souvent, des justificatifs détaillés ont pu être trouvés pour tous les «transferts de matériel» et toutes les entrées de matériel. Evidemment, on ne peut exclure l'existence d'autres prêts et d'autres remises dont les documents n'ont pas, ou pas encore, pu être exploités. Nous déplorons que les objets remis aux institutions mentionnées ne le soient plus dans leur volume d'origine. C'est ainsi que nous avons initialisé diverses actions de recherche. Celles-ci s'avèrent cependant assez ardues en raison des laps de temps écoulés, souvent dépourvus de contrôles intermédiaires. L'état des objets a également

souffert de manière assez importante; dans quelques cas, des pièces ont été conservées à l'extérieur ou dans des lieux de stockage peu adéquats.

### **Collection d'artillerie Thoune (également collection de modèles d'artillerie)**

Dès les débuts de l'artillerie fédérale en 1819, on chercha à mettre à disposition de la formation des cadres une collection représentative de pièces, de leurs accessoires, de munitions ainsi qu'une bibliothèque. Outre son emploi pour la formation des cadres de l'artillerie, elle servait cependant également à l'Ecole militaire fédérale colloquée depuis 1818 à Thoune. Lorsque la caserne de Thoune fut construite en 1868, on plaça la collection des modèles au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment principal. On ne connaît pas l'emplacement des modèles plus volumineux et plus lourds (échelle 1:1) de la collection d'artillerie dans le périmètre de la caserne ou, le cas échéant, à l'arsenal. L'acquisition des objets de la collection s'effectuait en grande partie par les budgets annuels de matériel de guerre. Mais des modèles provenant du développement et de l'évaluation des différentes pièces, fourgons et harnachements, ont également été intégrés à la collection de modèles. Parmi ceux-ci, des échantillons de présentation ou des échantillons de nature publicitaire. Une grande partie de l'ample collection de modèles réduits a été fabriquée au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> par un constructeur de modèles «F. Oppliger à Thoune», avec un souci de conformité au détail presque incroyable. Plus tard, dans les années 1960 et 1970, le Service de l'Artillerie passa également des commandes pour des modèles de pièces et de systèmes d'armes plus modernes, auprès d'autres constructeurs de modèles.



*Deux des huit vitrines au total contenant des modèles réduits de pièces ainsi que des munitions de la collection d'artillerie Thoune*

En 1887, la collection d'artillerie fut élargie par une collection représentative d'armes de poing prélevée sur la collection fédérale de Berne. Si les différents états sont encore disponibles, il n'a pas encore été possible d'élucider le lieu où sont restés ces objets.

Avec la création du Musée de la guerre et de la paix à Lucerne, on constate un mouvement important d'objets en prêt vers cette ville, malgré la résistance initiale du chef d'arme de l'artillerie et de l'Intendance du matériel de guerre. Lors de la liquidation du Musée de la guerre et de la paix de Lucerne qui intervint déjà en 1920, de nombreux objets en prêt devraient avoir été rapatriés au sein de la collection d'artillerie. Jusqu'à ce jour, des documents détaillés n'ont pas pu être trouvés.

Après la suppression de la place d'armes d'artillerie de Thoune en 1939, la collection d'artillerie y demeura. Mais, dans les années qui suivirent, on en retira successivement des «noyaux», comme en 1947 lorsque la collection très complète des harnachements alla à l'arsenal de Thoune pour la formation dans les cours techniques des selliers. En 1950, la Bibliothek militaire (actuellement Bibliothèque am Guisanplatz) reprit les parties de la bibliothèque qui l'intéressaient et

en même temps – par hasard, pensons-nous – deux modèles réduits de canons conservés dans le local de la bibliothèque.

Si la souveraineté technique pour la collection d'artillerie était toujours entre les mains des responsables de l'artillerie (Service de l'artillerie, plus tard Office fédéral de l'artillerie), on observe néanmoins aussi une certaine prise d'influence des instances qui s'occupaient de la gestion du matériel, à savoir l'Intendance du matériel de guerre. Cela concerne aussi et notamment un processus de consultation comprenant plusieurs échelons lors de requêtes en vue de prêts.

### **Musée de la guerre et de la paix Lucerne**

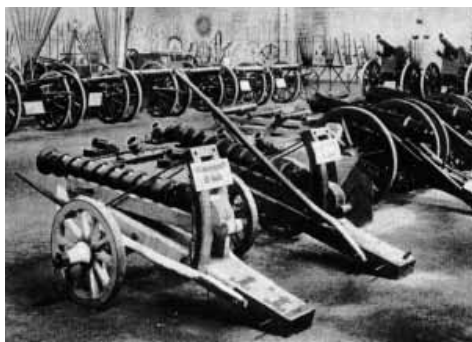
Dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris en 1900, l'entrepreneur polonais et activiste pacifique Jan Bloch (1836-1902) planifiait une exposition globale sur son ouvrage «La guerre» et sur son programme pacifiste. Pour les travaux de préparation, il sut gagner l'appui de personnalités suisses importantes, parmi d'autres des officiers comme le major Egli et le colonel Bircher pour le domaine technique. Mais comme le projet pour l'Exposition universelle fut refusé, on n'organisa

qu'une exposition limitée du sujet dans le pavillon suisse. Une fois l'Exposition universelle terminée, on tenta de gagner Lucerne comme emplacement pour une exposition permanente, projet qui bénéficia d'un fort appui politique local. Jan Bloch tenta dans les années 1900, à travers de nombreuses lettres adressées au Conseil fédéral, d'obtenir des objets d'exposition en provenance du secteur militaire. Ses efforts furent partiellement couronnés de succès. Il obtint en effet du matériel venant de la collection d'artillerie Thoune, du dépôt de guerre de Lucerne et de nombreux autres dépôts. Les autorités fédérales veillaient cependant avec soin sur l'univocité des conditions de propriété du matériel qui avait été retiré de la collection et qui n'était remis qu'à titre de prêt. Parfois, on exigeait que certains objets – dont on disposait de toute évidence en quantités suffisantes – devaient être acquis par achat.

Le Musée de la guerre et de la paix fut finalement inauguré le 7 juin 1902 dans les halles, désormais disponibles, qui avaient abrité la fête du tir fédéral (à l'emplacement actuel du Centre Culture et Congrès Lucerne). Le père spirituel et initiateur de ce musée, Jan Bloch, était décédé le 7 janvier de la même année à Varsovie, à l'âge de 65 ans. Son fils Henri inaugura l'exposition à sa place.



Vue du bâtiment du musée 1902-1910



Aperçu de la halle des pièces 1902-1910

En 1910, le Musée de la guerre et de la paix put occuper un nouvel emplacement à la Museggstrasse; sa surface fut cependant un peu plus modeste par rapport au premier en raison des moyens financiers disponibles. On suppose qu'un nombre inconnu de pièces retourna déjà à ce moment à leurs propriétaires. L'inauguration du nouveau bâtiment eut lieu sans grand retentissement international le 18 juin 1910.

Avec le début de la Première Guerre mondiale, le flux de touristes, si important pour la ville de Lucerne et en particulier pour le Musée de la guerre et de la paix, tarit, si bien que les heures d'ouverture durent être réduites de manière drastique. La situation économique du musée en devint toujours plus précaire, de sorte qu'il ne restait, à la «SA Musée de la guerre et de la paix» que la liquidation, et cela déjà peu après la fin de la guerre.

En 1919, la «parcelle avec le bâtiment du musée et les biens exposés» (il n'est pas clair ce qu'on entend exactement sous biens exposés) fut acquis par la Ville de Lucerne à un prix favorable.



Vue du bâtiment du musée à la Museggstrasse, 1910-1919



Aperçu de la salle des pièces à l'emplacement de la Museggstrasse

La liquidation proprement dite des biens exposés en 1920 était fort complexe en raison des nombreuses instances prêteuses et des conditions de propriété en partie peu claires. La documentation y relative, disponible aux archives de la ville de Lucerne, ne se prête pas non plus à une entière clarification.

Les photos disponibles de l'exposition aux deux emplacements du musée permettent d'identifier avec certitude quelques objets peu nombreux. En revanche, la liste des objets exposés comprenant les positions d'inventaire n° 1000 à 1100 (partie pièces d'artillerie et mitrailleuses) est si imprécise et en partie entachée d'erreurs d'écriture évidentes qu'on ne peut identifier qu'un tiers des objets avec la certitude nécessaire.

## Musée d'artillerie de Bière

En 1951, le chef d'arme de l'artillerie décida de transférer la collection d'artillerie de Thoune à Bière avec l'idée d'y créer un musée de l'artillerie. Le projet du musée d'artillerie de Bière n'eut qu'une durée de vie de deux ans parce que finalement ni les moyens financiers nécessaires à la création ni les bâtiments initialement promis n'étaient disponibles. Le transfert des objets de la collection de Thoune à Bière ayant déjà eu lieu en 1952, les instances du Service de l'artillerie devaient faire face au problème urgent de la mise à l'abri de ces objets lorsque le projet fut abandonné.

Après l'intervention du conseiller aux Etats Louis Guisan, directeur militaire du canton de Vaud, le chef d'arme de l'artillerie se déclara, en 1954, prêt à intégrer le matériel du musée d'artillerie prévu à Bière au Musée militaire vaudois de Morges. Bien qu'Hugo Schneider, qui sera plus tard directeur du Musée national, s'intéressât en 1954 à la reprise de la collection complète de modèles réduits, il écrit dans une lettre du 29.12.1954 au Service de l'artillerie: «... J'aurais très volontiers vu les modèles au Musée national parce que je suis persuadé qu'il se serait agi d'une petite attraction. Je regrette d'autant plus que les pièces soient transférées à Morges puisque le nombre de visiteurs à Morges et de ceux au Musée national suisse à Zurich ne peuvent être comparés, et que l'ensemble de la collection ne peut ainsi être montré qu'à un nombre réduit de visiteurs.»

Après 1954, quelques pièces restèrent à divers emplacements sur la place d'armes de Bière et ne furent rendues qu'en 1966 à l'Intendance du matériel de guerre pour être stockées avec le reste du matériel historique militaire à l'arsenal de Sarnen.



## Dépôt de guerre Lucerne à l'arsenal de Kriens

L'arsenal de Kriens, créé en 1874, revêtit déjà peu après son inauguration une grande importance comme dépôt situé de manière centrale, en particulier pour le matériel de l'artillerie, du génie et des troupes sanitaires. Mais comme on y collectionnait et y stockait également du matériel plus ancien qui n'était plus attribué directement à la troupe, Kriens était un fournisseur important de divers objets qui furent remis en 1902 au Musée pour la guerre et la paix de Lucerne. Mais on y effectua également des prêts à la commune de Sargans en 1904 ainsi que des remises définitives de matériel au Musée national de Zurich en 1914.

Lors de la liquidation du Musée pour la guerre et la paix de Lucerne en 1920, l'arsenal de Kriens fut, en tant que dépôt intermédiaire, à nouveau le récipiendaire d'une majeure partie des objets. Certaines parties des objets qui y furent mis en dépôt provisoire furent remises en 1930 au Musée militaire vaudois de Morges, après avoir été inventoriées par le Musée national à Zurich. Les prêts importants de matériel au Musée Altes Zeughaus à Soleure eurent lieu à la même époque.

## Autres dépôts de guerre

En 1919, les premiers « dépôts de guerre » furent créés à Thoune, à Luziensteig, à St-Maurice et à Bellinzone. A l'opposé des arsenaux, ces derniers ne disposaient initialement que de personnel temporaire. Le terme de dépôt de guerre disparut dès 1914 et l'on ne parla plus que d'arsenaux. Quelques documents mentionnent également des dépôts de guerre à Berne et à d'autres emplacements. Le cadre de cette recherche n'a cependant

pas permis de creuser davantage cet aspect. Je suis reconnaissant à qui voudra nous livrer des indications à ce sujet.

## Musée du matériel de guerre de l'IMG à l'arsenal de Sarnen

Par une disposition de 1944, l'Intendance du matériel de guerre créa une collection de matériel historique au sein de l'arsenal de Sarnen. Il s'agissait-là d'une concentration, utile sur le plan économique, du matériel d'armée désuet et dispersé aux quatre coins du pays, que l'on avait rassemblé conformément à l'ordre du Général Guisan du 25.4.1941. Une lettre datée du 24 août 1948 du chef de l'Intendance du matériel de guerre destinée à la «collection d'ordres Chef IMG» précisait dans son introduction : *«Il est malheureusement arrivé que du matériel de guerre suranné a été entièrement vendu ou détruit, de sorte que nos musées n'ont pas pu s'en approvisionner. Dans des cas isolés, il a fallu récupérer ce matériel après coup à l'étranger à un fort prix. Il s'agit d'éviter à l'avenir cet état de fait. Un volume approprié de tout matériel qui est retiré, pour quelque raison que ce soit, des états de l'armée doit être conservé afin qu'il puisse être cédé ou vendu à l'occasion au Musée national ainsi qu'aux musées des cantons et des villes. Il s'agit également de ménager à nos autorités supérieures la possibilité de fonder, lorsque l'occasion se présentera, un véritable musée de l'armée.»*

Par la suite et jusqu'à son abolition, l'arsenal de Sarnen fut le centre collecteur autonome pour le matériel historique de l'armée, mais également l'instance de distribution pour d'innombrables démonstrations d'armes, expositions et autres manifestations. Des éléments du musée de la guerre au château de Schadau près de Thoune, aboli en 1961, pri-

rent eux aussi le chemin de Sarnen en passant par l'arsenal de Lyss, et revinrent à Thoune dès l'année 2000 auprès de la VSAM.

### **Musée militaire vaudois (MMV) à Morges**

Après de premiers efforts datant jusque vers le tournant du siècle, une collection vouée à l'histoire militaire du canton de Vaud fut créée peu avant 1920. Dans le cadre de la liquidation du Musée de la guerre et de la paix de Lucerne en 1920, de nombreux objets d'artillerie en provenance des anciens états de l'Intendance du matériel de guerre (dépôt de guerre Kriens, resp. arsenal de Kriens) revinrent à la Confédération. L'Intendance du matériel de guerre en transféra un grand nombre au Musée national à Zurich qui procéda à un inventariage et en achemina à nouveau la plupart directement vers la collection de Morges. On peut même supposer que les transports eurent lieu directement de Lucerne à Morges.

En 1930 (probablement dans le cadre d'une restructuration), un nouveau lot de matériel historique fut confié à l'Intendance du matériel de guerre; celui-ci prit également le chemin déjà décrit, par le Musée national puis à Morges. Ces objets ne présentent cependant pas d'inventaire détaillé, comme l'éclaire la remarque suivante: «Voir la lettre de l'Intendance du matériel de guerre, Colonel Kunz et Lt col Gerster du 5 nov. et du 5 déc. 1930. N.B. ... [ce]... sont des pièces d'origine étrangère qui étaient destinées à des tests et qui n'ont pas été reprises par le M.N. en 1914, mais qui sont désormais enregistrées sur demande et transférées en tant que dépôt à la collection d'artillerie du château de Morges. Nous nous sommes abstenus de les décrire, car c'est impossible.»

En 1954 intervint la reprise, évoquée plus haut sous le titre de Musée de l'artillerie Bière, des éléments résiduels de l'ancienne collection d'artillerie de Thoune.

Pour la première fois, soit en 1980 (signatures des 24.4.1980 et 1.5.1980), on procéda à l'établissement d'un contrat entre le Département militaire fédéral (p. o. chef d'arme de l'artillerie, le divisionnaire Wermelinger) et le canton de Vaud (au nom du président de la commission du Musée militaire vaudois, J.-F. Leuba); celui-ci remplace les documents isolés valables dès 1954. C'est par ce contrat que la collection du matériel d'artillerie et des modèles de pièces a été transférée, à titre de prêt, au Musée militaire vaudois de Morges. Une grande partie de la collection des modèles est exposée dans le cadre de l'exposition permanente au château de Morges, le reste étant stocké dans un dépôt affecté aux biens culturels du canton de Vaud. Une autre partie de la collection de modèles fut prêtée en 2011 à un musée privé en Valais.



*Château de Morges, siège du Musée militaire vaudois*

Dès le milieu de l'année 2011, on procéda à une mise à jour globale des états des dépôts en collaboration étroite entre le Musée national, le Musée militaire vaudois et la Fondation HAM. En automne 2011, la Fondation Matériel historique de l'armée (Fondation HAM) a finalement pu reprendre les objets donnés en



Aperçu de l'exposition, dans les années 1960, des modèles d'artillerie du Musée militaire vaudois

prêt du Musée national suisse qui n'étaient pas exposés au château de Morges.

### Musée Altes Zeughaus Soleure

Le Musée Altes Zeughaus de Soleure a une longue tradition en tant que musée; il est sis dans le bâtiment de l'arsenal construit vers 1610. Depuis 1910, le bâtiment sert uniquement à l'exposition de la collection des armes et des uniformes historiques.

De nombreuses livraisons de matériel en provenance des stocks de la Confédération ont alimenté et élargi les collections à Soleure. Il convient de mentionner ici un prêt en 1910 en provenance de la collection d'artillerie de Thoune ainsi qu'un prêt important de maté-

riel qui avait auparavant été exposé au Musée de la guerre et de la paix à Lucerne. Celui-ci avait ensuite été repris par l'Intendance du matériel de guerre et remis en 1930 à titre de dépôt au Musée Altes Zeughaus de Soleure (après un stockage intermédiaire à Thoune ou à Kriens). Des entretiens entre la direction du musée à Soleure et la Fondation HAM ont permis de procéder à une identification univoque de ces dépôts.

Dans une lettre du chef de l'Intendance du matériel de guerre, le colonel Alfred von Steiger, datée du 3 décembre 1910 au Département militaire fédéral sur les requêtes de l'arsenal cantonal de Soleure, on trouve quelques remarques de principe qui permettent de conclure à une vision remarquablement lointaine. «A l'occasion de la reprise de la collection de modèles de l'artillerie fédérale, qu'il nous soit permis d'entrer un peu plus à fond en matière. ... Jusqu'à ce jour, l'administration militaire avait toujours à s'occuper de problèmes plus urgents que de collectionner du matériel de guerre suranné. Mais il n'y a pas de doute que le temps viendra également chez nous où cette tâche obtiendra l'attention qu'elle mérite. Peut-être nous rétorquera-t-on que c'est l'affaire du

III. Depositorium.

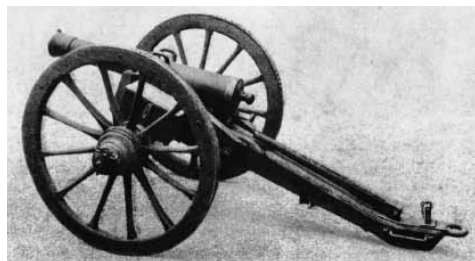
1000 Stück Artilleriematerialien, Besatz der 1. Artillerie-Regiment (1870-1871) ...	1	
1000 Stück Artilleriematerialien, Besatz der 2. Artillerie-Regiment (1870-1871) ...	1	
1000 Stück Artilleriematerialien, Besatz der 3. Artillerie-Regiment (1870-1871) ...	1	450 Stk
1000 Stück Artilleriematerialien, Besatz der 4. Artillerie-Regiment (1870-1871) ...	1	
1000 Stück Artilleriematerialien, Besatz der 5. Artillerie-Regiment (1870-1871) ...	1	
<b>Zusammen</b>	<b>5</b>	<b>450 Stk</b>

Extraits de l'enregistrement de 1930 du Musée Altes Zeughaus Soleure

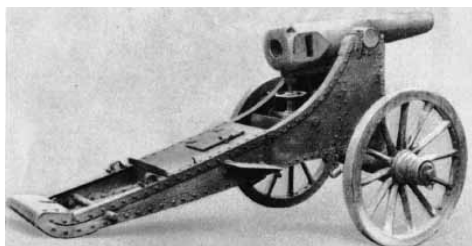
*Musée national. Cette opinion n'est pas pertinente. Il y a des années, nous avons une fois, lorsque les pièces des ord. 1869 et 73 avaient été retirées du service, attiré l'attention de la direction du Musée national sur le fait qu'il serait possible de leur en céder pour leur collection. A l'époque, le Musée national nous répondit qu'il n'y avait pas de place pour ce matériel datant d'un si proche passé.»*

### Musée historique Berne

Le Musée historique Berne, créé en 1894, possède une collection importante de matériel historique d'artillerie. Rudolf Wegeli, docteur en histoire réputé par son catalogage des collections d'armes de Berne et de Soleure qui sera plus tard directeur du Musée historique Berne, s'efforçait déjà en 1920 à l'occasion de la liquidation du Musée de la guerre et de la paix à Lucerne d'obtenir un nombre de pièces à titre de prêt, afin d'élargir la collection à Berne. Ces objets furent enregistrés et documentés dans «Wegeli, catalogue de la collection d'armes, partie armes de distance», sous les numéros d'inventaire 2164 à 2174.



*Illustration de l'objet 2164 dans le catalogue Wegeli Canon 4 livres ord. 1843 transformé pour système rayé ord. 1862*



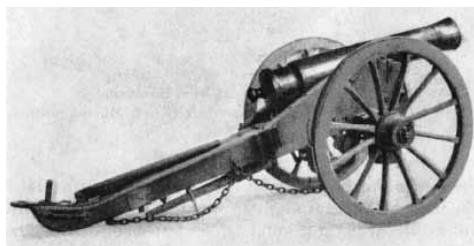
*Illustration de l'objet 2171 dans le catalogue Wegeli Canon 15 cm en bronze 1877 transformé en mortier 1890*

En 1952, toutes les pièces reprises à titre de prêt en 1920 par le Musée historique Berne furent prises en charge par le Service de l'artillerie et transférées à Bière pour être intégrées au musée d'artillerie en planification. Après un séjour relativement long à divers emplacements en partie plutôt inadéquats sur la place d'armes de Bière intervint en 1966 leur transfert à l'entrepôt du matériel historique de l'arsenal de Sarnen. En 2005 finalement, la majeure partie de ces pièces atteignit son emplacement actuel au sein de la collection du matériel historique de l'armée, auprès de la Fondation HAM.

La confusion régnant au cours des cinquante dernières années concernant les affûts et les tubes de quelques pièces a dans une certaine



*Tube de l'obusier de 24 livres long ord. 1850 sur affût du canon de position de 12 livres ord. 1869 (état avec le faux affût en fer lors du stockage 1966 à Sarnen)*



*Obusier de 24 livres long ord. 1850 dans le catalogue Wegeli, après la reprise en 2005 à Thoune, à nouveau équipé du bon affût en bois*



*Le château de Schadau, Thoune*

mesure rendue difficile la réunion des bons composants, mais elle put ensuite être menée à terme sur la base du bon travail d'inventoriage de Rudolf Wegeli.

### **Musée de la guerre au château de Schadau**

La Société du musée d'armée fondée en 1922 exploitait, dans un cadre modeste, une collection d'objets datant de la Première Guerre mondiale. L'initiateur et le curateur de cette collection était le lieutenant-colonel E. Siegrist qui travaillait au bureau de la cartographie de l'état-major général. La collection de la Société du musée d'armée a pu être rendue accessible au public au château de Schadau de 1934 à 1961 – avec une interruption de 1939 à 1945 due à la guerre. En 1961, l'exposition du musée d'armée dut être évacuée suite à l'exigence de la Ville de Thoune, propriétaire des lieux, qui en avait besoin. Les objets exposés furent en grande partie envoyés à Lyss où ils restèrent en entrepôt provisoire jusqu'à leur reprise en 1996 par la VSAM.



*Aperçu de l'exposition de 1934 à 1961*

Pour de plus amples informations, voir sur la homepage [www.musee-armee.ch](http://www.musee-armee.ch) et dans l'InfoBulletin n° 3/02.

### **Sources**

- *Ouvrage «Jan Bloch und das Internationale Kriegs- und Friedensmuseum in Luzern», 2010*
- *Auteurs: Walter Troxler, Daniela Walker, Markus Furrer*
- *Archives fédérales, états E 27 (entre autres remise d'anciennes armes à titre de prêt)*
- *Registres des entrées et archives du Musée national à Zurich, du Musée militaire vaudois à Morges, du Musée Altes Zeughaus à Soleure ainsi que du Musée historique Berne.*
- *Archives de la Fondation HAM*
- *Archives VSAM et des organisations qui l'ont précédée*

Henri Habegger